

CONDITIONS – FORMATION SUR MESURE

1. La durée de la formation est généralement de ½ journée, idéalement le samedi matin. Il est aussi possible de l'avoir sur une journée complète, le coût est alors doublé pour les frais d'inscription.
2. Nombre de participants : 15 minimum - 20 maximum. La facture est établie pour un minimum de 15 participants, c'est-à-dire même si le nombre de participants est inférieur à 15. Nous pouvons vous suggérer d'inviter des municipalités voisines à participer à cette formation, ce qui est un excellent moyen d'atteindre le minimum de participants. Votre facture détaille alors les autres participants.
3. La tarification est de 75 \$ par personne membre de l'AQU et 95 \$ par personne non membre. Selon le nombre d'adhésions que détient une municipalité, elle peut bénéficier d'inscriptions à 75 \$ par personne membre; pour les autres participants, le coût est de 95 \$ par personne. Le même principe s'applique aux municipalités invitées, s'il y a lieu.
4. Le demandeur doit défrayer les frais suivants pour le déplacement du formateur : kilométrage (0,46\$/km), hébergement et frais de repas s'il y a lieu, selon la politique des frais de déplacement de l'AQU (déjeuner 12 \$ max, dîner 24 \$ max et souper 35 \$ max).
5. Le demandeur doit également défrayer les frais de photocopies au besoin.
6. Le demandeur doit nous indiquer la date à laquelle il souhaite recevoir la formation ainsi que l'endroit. Une proposition de plusieurs dates est souhaitable. Les dates sont soumises au formateur qui nous informe de son choix. Nous demandons un délai de 30 jours minimum entre la date de la demande et celle de la formation.
7. Lorsque l'ensemble des modalités sont bien comprises et acceptées par le demandeur, l'AQU transmet les coordonnées et renseignements au formateur qui communique avec le demandeur pour établir le contenu et la date de réalisation de la formation.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour tout renseignement supplémentaire à ce sujet au 514 277-0228 ou par courriel à l'adresse ci-haut ou à info@aqu.qc.ca.

Magalie Laniel
Responsable du secrétariat et de la direction générale de l'AQU